



**HAL**  
open science

**Oubrou Tareq, Privot Michaël et Baylocq Cédric,  
Profession imâm : entretiens avec Michaël Privot et  
Cédric Baylocq, Paris, Albin Michel, 2009, 248 p.**

Marie-Laure Boursin

► **To cite this version:**

Marie-Laure Boursin. Oubrou Tareq, Privot Michaël et Baylocq Cédric, Profession imâm : entretiens avec Michaël Privot et Cédric Baylocq, Paris, Albin Michel, 2009, 248 p.. Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, 2012, 131, 10.4000/remmm.7277 . hal-04209763

**HAL Id: hal-04209763**

**<https://hal.science/hal-04209763>**

Submitted on 13 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Oubrou Tareq, Privot Michaël et Cédric Baylocq, *Profession imâm : entretiens avec Michaël Privot et Cédric Baylocq*, 2009, Paris, Albin Michel, 248 p.

Ce recueil d'entretiens de Tareq Oubrou s'ouvre sur un avant-propos des co-auteurs, Michaël Privot et Cédric Baylocq. Le premier, docteur en langues et lettres, spécialisé en philosophie islamique classique, s'est converti adolescent à l'islam et le second, doctorant en anthropologie, se présente comme agnostique « animé de profondes convictions laïques républicaines » (p. 15). A partir d'entretiens effectués entre 2006 et 2008, autour de divers thèmes, les auteurs tentent d'appréhender ce qu'est la vie d'un imâm<sup>1</sup> en France à travers un exemple précis et une expérience singulière. Comment Tareq Oubrou, dit « l'imâm de Bordeaux », vit sa fonction depuis trente ans en France ?

Pour ce dernier, cet ouvrage est un moyen d'amorcer une réflexion qui permettrait aux musulmans d'avoir accès à un discours sur une pratique en adéquation avec leur vie et leurs préoccupations sur le territoire français.

La structure de l'ouvrage se décline en une introduction et dix chapitres plus ou moins développés. Il est accompagné d'une retranscription d'une *khutba* de l'imâm et du texte d'une de ses interventions lors d'une rencontre interreligieuse. Un glossaire d'une quarantaine d'entrées et des notes biographiques viennent compléter l'ensemble pour mieux orienter le lecteur non spécialiste.

La partie introductive revient brièvement sur le parcours de Tareq Oubrou. Elle aborde son enfance au Maroc dans une famille d'enseignants, son arrivée en France pour des études de médecine qu'il abandonnera pour se réorienter vers la biologie et obtenir un diplôme de technicien en pharmacie industrielle. Les auteurs font ensuite état de son statut d'autodidacte en sciences religieuses, du début de son engagement auprès des communautés musulmanes de Pau, Limoges, Nantes et Bordeaux dans la décennie 1980 et enfin de ses fonctions de prédicateur, juriconsulte et aumônier.

Le premier chapitre, « à la rencontre de Tareq Oubrou » donne en six pages, un portrait de l'homme, époux et père de famille, face aux réalités financières de la fonction religieuse d'imâm, entre bénévolat et salariat.

Dans le deuxième chapitre, « Le monde de la laïcité et de la sécularisation », Tareq Oubrou distingue les deux termes et nous renvoie à l'historique du processus de sécularisation pour expliquer qu'il a quasiment toujours existé, contrairement à la laïcité. Il présente alors son concept de « sharia de minorité » (p. 37) comme une contextualisation de l'ensemble des normes islamiques et des modalités de leur application guidant le croyant vers le salut (p. 243) ; et permettant ainsi au fidèle de ne pas être « handicapé dans sa vie sociale, affective, spirituelle, économique » (p. 40). Conscient que la société est en changement permanent, ce que Tareq Oubrou appelle la « cinétique sociétale » (p. 40), il propose de concevoir cette « sharia de minorité » à partir d'outils méthodologiques classiques inspirés des fondements du droit musulman, *fiqh*, et d'une épistémologie « moderne » et « universelle » (p.40) qui se référerait à la philosophie et aux sciences humaines « occidentales ». Le souhait de l'imâm est d'arriver à un « canonisme *-fiqh-* mobile » (p. 40), c'est-à-dire une norme variant selon les contextes. Instaurée sur une typologie de la fatwa (p. 40-43), que Tareq Oubrou a développée

---

<sup>1</sup> Toutes les retranscriptions des termes arabes sont identiques à celle de l'ouvrage.

dans une publication précédente (Oubrou, 2004), cette norme positive ou négative pourrait donc s'adapter aux individus et à la société dans laquelle ils vivent.

Dans cette volonté de mise en contexte des normes et des lois, Tareq Oubrou dénonce la globalisation de la sharia. Ceci amène les auteurs à questionner l'imâm sur le principe de *shumûliyya*<sup>2</sup> –mot qui n'est d'ailleurs pas dans le glossaire– et l'usage qu'il en aurait fait dans le passé. Tareq Oubrou reconnaît que l'emploi de ce terme dans ses « anciennes conférences » (p. 45) peut sembler en contradiction avec son discours actuel qui valorise la prise en compte de l'individu, du moment et du particulier (p. 43 et p. 46) dans l'application de la loi et de la norme islamique. Il précise que le contresens qui a été fait à l'encontre de ses propos vient de l'ambiguïté de ce principe qui s'applique au niveau théologique et éthique et non pas au niveau du droit musulman (p. 45).

Notons dans cet exemple deux points importants sur le positionnement de l'imâm que l'on retrouvera tout au long de l'ouvrage. D'une part, il souhaite revenir sur son cheminement intellectuel et spirituel, montrer qu'il est homme avec ses contradictions et son évolution (p. 38, 45, p. 65-67, p. 69-71). D'autre part, il se place systématiquement en réformateur, face aux représentations conditionnées par un « système de pensée, qui depuis très longtemps, est congelé » (p. 47), d'un islam immuable. Il traite ensuite de la dot (p. 48), du mariage (p. 49-50 et 53-55) et du statut de la femme (p. 56-62 et 83-86) –plus particulièrement la virginité et le voile–, qu'il met en rapport avec le droit français. À travers ces exemples, il étaye sa démarche qui consiste à « intégrer les lois de la République dans le métabolisme de la sharia » (p. 50).

La question de la loi de 1905 est ensuite abordée à partir d'évocation d'événements médiatiques. Tareq Oubrou est alors présenté par les auteurs comme un des rares défenseurs, parmi les personnalités musulmanes, de la loi relative à la séparation des Églises et de l'État (p. 52). Alors que Ghaleb Bencheikh, Dalil Boubakeur, Mohamed Moussaoui et Tariq Ramadan, pour citer les plus connus, reconnaissent eux aussi le principe de laïcité de l'État français et ne souhaitent pas que cette loi soit modifiée. Cette même position a été réitérée par la Grande Mosquée de Paris dans un communiqué du 23 mars 2011 à l'occasion du débat sur la laïcité en France.

Pour qu'une réforme de l'islam soit possible et corresponde au contexte culturel français, Tareq Oubrou préconise de ne pas séparer l'âme : la spiritualité, du corps : la sharia (p. 51), il lui semble nécessaire de le faire « d'abord pour le bien » des musulmans eux-mêmes et « non pas pour les non-musulmans », précise-t-il (p. 63). Ceci l'amène à évoquer le rôle des médias. Il y dénonce les préjugés sur l'islam mais aussi leur pendant : le discours politiquement correct de certaines personnalités musulmanes, qui en raison des suspicions qui pèsent sur la deuxième religion de France, « ne peuvent plus assumer [médiatiquement] leurs idées » (p. 68).

Dans les dernières pages de ce chapitre, on apprend différents éléments de la biographie et du parcours de Tareq Oubrou, notamment son militantisme de la fin des années 1970 au début des années 1980 (p. 69), le fait qu'il ait dû abandonner sa carrière professionnelle dans la pharmacie industrielle au profit de sa fonction d'imâm (p. 75), son rapport aux Frères musulmans et à l'Union des organisations islamiques de France (p. 87-88), dont il est issu mais qu'il n'hésite pas à critiquer.

Le troisième chapitre porte sur les consultations juridiques. Cette partie illustre par des exemples le questionnement des croyants souhaitant se conformer à la règle ; et qui se

---

<sup>2</sup> Traduit dans le dictionnaire par « universalisme », sous la racine 2961 (Reig, 1999). Le terme est plus communément traduit par « globalité ». Principe qui considère que l'islam doit couvrir l'ensemble des dimensions de la vie humaine : sociale, économique, politique, etc. Par extension, ce terme est rattaché au « courant globaliste », *as-shumûliyya*, représenté par les Frères musulmans.

trouvent parfois un peu désemparés devant l'offre normative proposée, entre autres, par Internet (p. 109). Tareq Oubrou rappelle que le juriste est avant tout un homme avec ses contradictions, ses erreurs et ses tâtonnements (p. 92). En humanisant le rapport à la loi et en considérant la fatwa comme dialogique (p. 92), l'imâm replace le croyant au cœur de la consultation et fait appel à son sens critique. À travers les divers exemples, on voit comment s'opère un glissement de la consultation individuelle, où l'avis donné –fatwa– est circonscrit à un cas, à la formulation d'une fatwa qui fait jurisprudence en devenant une règle générale. Interrogé sur la crispation de certains musulmans et leur référence constante à la règle, Tareq Oubrou parle d'« hypertrophie pathologique de la norme » (p. 104), expression qui correspond à une certaine réalité sociale. Ce chapitre sur la fatwa est aussi l'occasion pour l'imâm de rappeler son appartenance passée au mouvement salafiste et d'émettre des critiques sur son évolution « littéraliste avec des pulsions parfois néo-khârijites » en précisant toutefois qu'il ne veut pas « s'ériger en anti-salafiste » (p. 112).

Après avoir abordé les statuts d'imâm et de mufti, c'est celui du théologien qu'évoque, en huit pages, le quatrième chapitre. Tareq Oubrou y explique sa démarche spirituelle et son « aspiration mystique » (p. 120) qui découle de sa première étude sur l'unicité de Dieu. Pour lui, le soufisme serait le troisième pilier de l'islam après les deux premiers piliers dogmatique et canonique (p. 118). L'imâm déconstruit aussi l'idée selon laquelle soufisme et *fiqh* seraient antinomiques (p. 119).

Le cinquième chapitre s'intitule « Foi musulmane et raison critique : le rôle de l'imâm ». Tareq Oubrou y dresse un tableau du statut de la raison en fonction des différents courants de pensée et écoles juridiques : ash'arite, hanbalite, hanafite et mu'tazilites (p. 125-128). Pour lui, ces apports sur la raison dans le droit musulman forment la base d'une herméneutique possible avec les « démarches critiques kantienne ou marxienne » qui permettrait de réformer le *fiqh* (p. 128). Ceci renvoie à son concept de « cinétique sociale » où l'*ijtihad* comme « réinterprétation constitutive d'une tradition vivante » permet le « transfert du sens coranique en changeant de couleurs et de formes sans changer de substance, c'est-à-dire de références » (p. 132). Face à ce discours sur la nécessaire contextualisation et « actualisation » de la Révélation et des textes religieux, Tareq Oubrou déplore que les imâms de France ne soient pas les « moteurs » de cette « transformation » et soient seulement les « porte-paroles » de leur communauté (p. 133).

Les dernières pages du chapitre reprennent une consultation juridique avec un converti, où apparaissent en filigrane des conceptions différentes de Dieu, de l'enfer et du paradis entre le croyant et l'imâm (p. 148-149). On perçoit alors les questionnements personnels de Tareq Oubrou, en tant que croyant, sur la place et la présence de Dieu dans la société actuelle.

Dans le sixième chapitre, Tareq Oubrou explique son engagement de longue date pour le dialogue interreligieux, qu'il conçoit comme « une injonction coranique » (p. 153) et revient sur ses différentes actions. Il propose une « "géothéologie" comme pacification des relations intercommunautaires dans nos sociétés civiles » (p. 157) qui permettrait de comprendre la « complexité des interactions entre le culturel, l'ethnique, le politique et le religieux » (p. 159).

La seconde partie de ce chapitre ne porte pas directement sur le dialogue interreligieux mais sur les conflits entre religions. En abordant la Shoah, Tareq Oubrou parle du conflit israélo-palestinien qu'il ne faut pas « importer » sur le territoire français (p. 163) ; comme il ne faut pas assimiler l'État israélien et la religion juive, de même que l'islam ne doit pas être « identifiable » à un État (p. 167). Il plaide pour une prise de position claire des hommes politiques et des responsables religieux français contre les exactions quelles qu'elles soient,

en rappelant que la communauté musulmane est obligée de condamner systématiquement le terrorisme islamiste, au point que cela soit devenu le « sixième pilier de l'islam » (p. 166). Les auteurs font référence à un verset du Coran sur la *walâya* pour interroger Tareq Oubrou sur l'interdiction d'alliance entre chrétiens et musulmans, interprétation qu'il réfute mais dont il sait qu'elle fait des émules auprès de certains jeunes musulmans (p. 169-172). Ceci le conduit à parler d'une dualité nécessaire du temporel et du spirituel pour ne pas « encombrer le monde par le sacré » (p. 173).

Le septième chapitre traite en partie de la formation des imâms, Tareq Oubrou déplore le manque de pratique et de pluridisciplinarité dans les quelques formations très théoriques proposées par les instituts théologiques musulmans en France (p. 182 et p. 185). L'organisation du religieux –théologie et fatwa– est aussi en cause ; d'après l'imâm elle est nécessaire pour servir de base à la liberté de pensée au sein de l'islam français, qui a besoin d'un corps d'imâms de référence (p. 178-185). Il reconnaît le rôle important du conseil Européen de la fatwa même s'il le juge « étranger culturellement à la civilisation occidentale » (p. 181). Puis, il aborde sa fonction de président de l'Association des imâms de France et revient sur son parcours d'imâm autodidacte, qui lui apporte une grande liberté, notamment dans sa manière d'évoluer.

Dans le huitième chapitre : « Porte ouverte sur l'islam carcéral », Tareq Oubrou livre son expérience d'aumônier. Il explique qu'il faut distinguer le public de la mosquée de celui de la prison. De même, les détenus des maisons d'arrêt et ceux des centres de détention n'ont pas les mêmes attentes religieuses, en raison de la durée de leur peine. Ceci explique, en partie, d'après l'imâm, que le radicalisme serait plus présent dans les centres de détention comme l'a montré Farhad Khosrokhavar, précise-t-il (Khosrokhavar, 2004).

Le neuvième chapitre, « L'imâm, les nouvelles générations de musulmans et le radicalisme », s'ouvre avec une question sur les jeunes convertis. Tareq Oubrou dit qu'il existe une partie de « jeunes Français de souche » qui se convertiraient à l'islam pensant que c'est une voie « de refuge et un bouclier contre la société » (p. 195) alors que l'islam doit être présenté aux jeunes « comme une religion d'intégration, d'harmonie, d'équilibre » (p. 196).

Interrogé sur les jeunes salafistes de Gironde, il les qualifie plutôt de « “wahhabite[s]”, littéraliste[s] ou piétiste-fideiste[s] » (p. 197). Il précise qu'ils restent minoritaires même s'ils sont le signe d'un échec de la communauté à préserver ces fidèles de cette religiosité radicale, qui se diffuse par le biais de nombreux médias, notamment Internet. La solution, d'après Tareq Oubrou, serait que le discours des imâms soit en adéquation avec ce que vivent les jeunes, et les musulmans en général, dans la société française. Une réflexion doit être menée qui prendrait en compte théologiquement et canoniquement la culture occidentale –histoire, philosophie– (p. 201), rappelle-t-il. Suit un passage sur les *born-again*, phénomène connu dans le christianisme et le judaïsme, qui touche aussi l'islam. D'après Tareq Oubrou, ce fait social se développerait surtout dans les foyers identitaires déstructurés. Dans son travail sur les convertis, Stefano Allievi parle aussi de musulmans *reborn* pour désigner des « musulmans d'origine » qui débute une pratique religieuse (Allievi, 2000, p. 166). Notons toutefois que ce chercheur ne les associe pas à un milieu social déterminé.

Dans le dixième et dernier chapitre Tareq Oubrou parle de son voyage aux États-Unis organisé par le Département d'État au cours duquel il a fait une intervention traitant de la sécularisation en lien avec le religieux, le social et l'économique. Il raconte tout d'abord ses rêves d'enfant sur l'Amérique évoquant les westerns et la Ford Galaxie de son père avant de confier : « Mon imaginaire était partagé entre la culture française et américaine, sur fond

culturel et religieux berbéro-arabo-musulman » (p. 208). Puis, il décrit ses sentiments et réflexions sur la société américaine, sur la réelle séparation entre l'Église et l'État, le libéralisme et la liberté religieuse. Il fait référence à l'après 11 septembre et à la visibilité de l'islam aux États-Unis et en Angleterre et s'inquiète d'un « risque de retour de bâton » car l'Amérique est selon lui en grande crise identitaire où les « protestants, les Blancs se sentent de plus en plus en minorité » (p. 214). Il pense cependant qu'il est toujours plus facile de vivre sa foi en Amérique qu'en France.

Pour finir, Tareq Oubrou souhaiterait que les musulmans se « sentent complètement européens et notamment français, contribuant ainsi à cette grande civilisation et aventure humaine » (p. 216). C'est ce que l'imâm « essaye modestement de penser pour un islam occidental », nous dit-il (p. 216).

À la question de départ « comment Tareq Oubrou vit sa fonction d'imâm depuis trente ans ? » et l'ambition d'appréhender ce qu'est la vie d'un imâm en France, nous n'en avons eu qu'un aperçu dans cet ouvrage. Les difficultés, les responsabilités du rôle d'imâm sont en effet abordées par petites touches mais on comprend tout de même au fil des pages que cette fonction demande une disponibilité, une écoute et une réflexion permanente.

Cet ouvrage nous informe sur la pensée de l'imâm et son projet –souhait– pour l'islam de France. Au fil des lignes se dessinent en effet les contours d'un islam français, qui ne serait pas forcément « édulcoré ».

Notons par ailleurs que Tareq Oubrou utilise de nombreuses fois le vocabulaire chrétien comme « paroissien » (p. 30), « pastorale » (p. 32), « paroisse » (p. 62), « excommuniaient » (p. 112), « *scriptura sola* » (p. 116) et « canonisé » (p.144) au sujet de l'islam. Cet ouvrage, à destination du grand public, ne s'adresse pas seulement aux musulmans. Cette réappropriation de vocables catholiques inscrit aussi l'islam dans le paysage religieux français.

Le positionnement de l'imâm sur différents sujets comme le statut de la femme ou la nécessaire contextualisation de l'islam dans la société française est assumé. Toutefois, quand il s'agit d'aborder des comportements déviants ou radicaux, Tareq Oubrou a recours à l'argument psychiatrique. À la référence faite à Aymân al-Zawâhirî, l'imâm répond : « Franchement, on devrait mettre ces gens dans un asile psychiatrique, et on ne les jugerait même pas ! » (p. 141). Les jeunes détenus « souffrent de déséquilibre mental » (p. 192), les convertis radicaux « présentent des symptômes problématiques à la limite de la psychiatrie » (p. 197), les jeunes salafistes présenteraient des « profils particuliers » et recherchaient une « overdose affective » qui nécessiterait aux imâms d'être formés à la psychanalyse pour leur répondre (p. 198). Est-ce un moyen pour l'imâm d'évincer les questions liées aux comportements radicaux de certaines personnes agissant au nom de l'islam ?

Cet ouvrage sous forme d'entretiens met en avant la complexité d'un parcours de foi et rend ainsi au musulman sa place de croyant comme les autres. Il en ressort surtout que Tareq Oubrou est un homme avec ses contradictions, ses doutes, son histoire, son parcours évoquant à plusieurs reprises ses changements d'opinion.

Une question reste toutefois en suspens : les propositions et les interprétations de l'imâm de Bordeaux sauront-elles répondre aux attentes des musulmans de France ?

Marie-Laure Boursin

### ***Bibliographie***

ALLIEVI, Stefano, 2000, « Les conversions à l'islam. Redéfinition des frontières identitaires entre individu et communauté », in Felice DASSETTO (dir.), *Paroles d'islam : Individus,*

*Sociétés et Discours dans l'Islam Européen Contemporain*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 157-180.

KHOSROKHAVAR, Farhad, 2004, *L'islam dans les prisons*, Paris, Balland, 284 p.

OUBROU, Tareq, 2004, « La shari'a de minorité : réflexions pour une intégration légale de l'islam », in Franck FREGOSI (dir.), *Lectures contemporaines du droit islamique. Europe et monde arabe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 205-230.

REIG, Daniel, 1999, *Dictionnaire arabe français/français arabe*, Paris, Larousse.